

PLAGNE AIME 2000

LA STATION RE-DESSINÉE!

ET AUSSI

- ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE D'AIME
- GRANIER SE RÉNOVE
- MONTGIROD ÉLABORE SON PADD
- LA GIVEBOX RÉVOLUTIONNE LE DON!



4 LA COMMUNE D'AIME-LA-PLAGNE VOS SERVICES MUNICIPAUX

6 LE SCOLAIRE GROUPE SCOLAIRE P. BORRIONE, D'IMPORTANT TRAVAUX

8 CADRE DE VIE UN CENTRE VILLE REVITALISÉ, LE PLU, LES EAUX D'AIME

12 PANORAMA GRANIER, SUR LES PENTES DU VERSANT DU SOLEIL...

14 PANORAMA QUEL AVENIR POUR MONTGIROD...

16 NOS STATIONS PLAGNE AIME 2000, UN PROJET AMBITIEUX À DÉCOUVRIR

22 NOS STATIONS PLAGNE MONTALBERT, DE NOUVELLES URBANISATIONS À VENIR

24 L'INTERCOMMUNALITÉ L'ACTU DES VERSANTS D'AIME

26 ASSOCIATION GIVEBOX, "IN THE BOÎTE"...

27 TRIBUNE LIBRE



Aime-la-Plagne Magazine n°23 – Année 2017 – 365 jours à Aime, Granier et Montgirod
Magazine annuel d'informations de la Commune d'Aime-la-Plagne – I.S.S.N. : 2097
Directeur de la publication : M^{me} Le Maire d'Aime-la-Plagne – Collaborateurs de la publication :
service communication avec la contribution de la Directrice Générale des Services et l'ensemble
des services de la ville – Dépôt légal : Janvier 2017 – Tiré à 2400 exemplaires.
Crédit photos : Mairie d'Aime-la-Plagne, élus des communes délégués de Granier et Montgirod,
Communauté de Communes des Versants d'Aime, P. Gal, Benoît Diacre, Aurélie Roguier,
Pierre & Vacances, agence Wilmotte & Associés, Maison de Montalbert, Plexus Architecte
Impression (sur papier cyclusprint 100 % recyclé) : L'Edelweiss
Réalisation : Nanofactory/Nicolas Blanchet



C'est toujours une grande joie de venir partager avec vous les projets réalisés cette année 2016 et vous parler des projets et réflexions de l'année qui s'ouvre.

2016 a été une année riche en aboutissements de projets. La commune nouvelle en tout début d'année, aventure humaine et historique nous a demandé beaucoup d'énergie et je veux ici remercier les élus et le personnel communal pour leur sens de l'intérêt public et du respect de ce grand projet qui est, grâce à eux, devenu réalité.

Nous avons beaucoup appris de nos différences qui sont devenus des atouts grâce au respect de chacun.

2016 restera également l'année du choix de l'aménageur du grand projet de Plagne Aime 2000, projet ambitieux qui va transformer notre station et compléter ainsi son attractivité.

Plagne Montalbert verra aussi de

beaux projets se construire avec des résidences de tourisme très qualitatives offrant des lits marchands assurés dans le temps.

Notre outil économique est, à travers ces projets, dynamisé et conforté.

Et puis un autre grand projet est à l'étude : la liaison téléportée entre Aime et la Plagne. Les études réalisées en 2016 vont nous permettre, cette année, de décider de poursuivre ou non ce projet en fonction des contraintes financières. Nous serons amenés à en reparler dans les mois qui arrivent.

2016 a concrétisé l'ouverture du centre Val Plagne, après 9 années de procédure, projet qualitatif qui va nous permettre d'endiguer l'évasion commerciale. Notre devoir est de tout mettre en œuvre pour tisser des liens et faire en sorte que la clientèle de passage se rende dans notre centre-ville. Nous aurons réussi lorsque chacun aura trouvé son compte. Un équilibre va s'établir et nous devons profiter de cette formidable locomotive. Toutes nos attentions sont tournées vers notre centre-ville qui a vu s'installer une bonne dizaine de nouveaux

commerces et qui en verra de nouveaux dans les prochains mois. Nous accueillons chacun avec une grande attention et recherchons quelques autres commerces complémentaires à notre offre actuelle.

De nombreux logements proches du centre ont vu le jour en 2016, confortant ainsi l'activité commerciale du centre.

2017 sera une année durant laquelle nous verrons la livraison de nouvelles résidences permettant à des familles de devenir propriétaire de leur logement. Tout au long de 2017, nous continuerons à améliorer notre cadre de vie notamment par de nouveaux parkings, par l'aménagement de nos rues commerçantes, par une offre culturelle tout au long de l'année avec une nouvelle programmation "Et si on sortait". En ce début d'année, je salue le formidable travail accompli par toutes les associations de notre commune. Grâce à elles la vie à Aime-la-Plagne est plus douce, plus solidaire, plus responsable. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères de bonheur, de bonne santé et d'amour. Soyez assurés de notre plein dévouement à notre si belle commune d'Aime-la-Plagne.

Corine Maironi-Gonthier,
Maire d'Aime-la-Plagne

2017 sera, pour Longefoy, l'année où le lotissement tant attendu devrait démarrer. Pour Montalbert, le nouveau amorcé avec la télécabine va se poursuivre par la construction du restaurant d'altitude au sommet du Fornelet ainsi que la finalisation de deux projets immobiliers remarquables. À toutes et à tous, j'adresse mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2017.

Xavier Urbain,
Maire délégué de Longefoy

J'adresse à tous les habitants de nos trois villages de Tessens, tous mes vœux de bonheur, prospérité et santé. J'y ajoute bonne humeur, inventivité, énergie, force et courage, nous en avons bien besoin en ces temps parfois difficiles. Amitiés à tous.

Roger Chenu,
Maire délégué de Tessens

L'année 2016 a vu la réfection de la montée de la Piaz et sa sécurisation. 2017 verra la réouverture du camping de Villette et j'espère aussi une tranche des réseaux eaux usées de Charves. À chacun, je présente tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Christian Milleret,
Maire délégué de Villette

VOS SERVICES MUNICIPAUX



SERVICE À LA POPULATION

ACCUEIL DU PUBLIC : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
CONTACT : 04 79 09 74 38 – mairie.aime@wanadoo.fr

Missions :

Les agents accueillent le public et le dirige, le cas échéant, vers les services ad hoc. Le service à la population est chargé de **l'établissement des actes de naissance, mariage, décès, reconnaissance** et de tous les documents inhérents à ces actes. Il gère également le **cimetière communal** (délivrance des concessions, renouvellement...). Il dresse **les listes électorales** (politiques et professionnelles) et en assure la révision. Il procède à l'organisation des scrutins (élections). Il participe aussi activement au recensement de la population (tous les 4 ans). Il édite les documents cadastraux de la commune. Il gère les réservations de salle. Le service reçoit également les personnes qui ont recours à l'aide sociale (CCAS), réceptionne les dossiers de demande de logement OPAC.

SERVICE SCOLAIRE ET ENTRETIEN

ACCUEIL DU PUBLIC : tous les jours de 8h30 à 12h
CONTACT : 04 79 09 72 81

Missions :

Ce service gère les inscriptions à la cantine (5 sites de cantine sur la commune), ainsi que les inscriptions aux temps d'activités périscolaires (5 écoles publiques réparties sur 5 sites), mais également l'emploi du temps des personnels de cantines, de garderies périscolaires, de ménage...

La commune compte 6 établissements scolaires (hors collège Jovet) : le groupe scolaire P. Borrione et Le Pavillon (école privée) pour Aime, les écoles de Longefoy, de Villette, de Granier et de Centron.

Un service de restauration scolaire est assuré pour tous les enfants, à compter de 3 ans, des écoles de notre commune. Cinq sites sont ouverts : la cantine Pierre Borrione, la cantine du Cal'i'Son, la cantine de Longefoy, la cantine de Granier et la cantine de Centron.

Les services municipaux vous accueillent à l'Hôtel de Ville, 1112 avenue de Tarentaise, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 04 79 09 74 38 – mairie.aime@wanadoo.fr

AJOUTONS QUE DES PERMANENCES SONT ENCORE ASSURÉES

À Granier : le mardi de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 18h

Tel. : 04 79 09 73 59 - Mail : mairiedegranier@wanadoo.fr

À Montgirod : le lundi et mardi de 9 à 12h et le vendredi de 13h à 18h

Tel. : 04 79 55 65 79 - Mail : mairiemontgirod@orange.fr

SERVICE URBANISME ET FONCIER

ACCUEIL DU PUBLIC : tous les jours de 8h30 à 12h
CONTACT : 04 79 09 72 99

Missions :

➤ **Accueillir et renseigner le public sur les autorisations et la réglementation liées au droit des sols.** Le service vous accompagne dans votre projet de construction : il vous donnera les premières réponses aux questions que vous vous posez et approfondira avec vous les détails.

➤ **Accompagner le public dans la préparation des dossiers d'autorisations d'urbanisme :**

- permis de construire et permis de construire modificatifs, déclaration préalable (extension de moins de 20 m² ou 40 m² en zone urbaine, division de terrains, clôtures, façades...),

- permis de démolir,

- certificats d'urbanisme,

- permis de lotir...

Instruire les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) au titre de la sécurité et de l'accessibilité

➤ **Délivrer les certificats de conformité**

➤ **Élaborer les documents de planification urbaine** (Plan Local d'Urbanisme)

➤ **Suivre pour les Établissements Recevant du Public** (ERP : commerces, hôtel, restaurant, bâtiments communaux...) les visites de contrôle préalable à l'ouverture au public et périodique des commissions de sécurité et d'accessibilité

➤ **Traiter les dossiers fonciers** : examiner et répondre aux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) nécessaires avant tout acte de cession, et envoyées par les notaires en mairie lors d'une vente afin de permettre à la commune d'exercer ou non son droit de préemption. Ce droit dont dispose toute commune dans des zones bien délimitées, lui permet d'acquérir par priorité à l'acquéreur le bien immobilier mis à la vente

➤ **Suivre les contentieux de l'urbanisme**



SERVICES TECHNIQUES

CONTACT : 04 79 09 74 38

Missions :

Sous l'administration du Directeur des services techniques qui assure l'ensemble des tâches administratives et juridiques, les services techniques sont composés de plusieurs services qui ont pour mission :

- d'effectuer l'entretien et la maintenance du patrimoine communal, de la voirie, des espaces publics,
- de réaliser des projets de travaux ou mise en conformité du patrimoine,
- de suivre la réalisation des travaux,
- de répondre aux demandes d'interventions techniques qui émanent des riverains, des écoles, des différents établissements ou services municipaux,
- d'assurer le fleurissement et l'entretien des espaces verts,
- d'effectuer la gestion des marchés publics

SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Missions :

- Assurer la responsabilité administrative et opérationnelle des services projets et activités de la communes
- Assister le Maire, les adjoints et les élus dans l'exercice de leurs fonctions
- Assurer la gestion des conseils municipaux et des commissions de travail
- Informer la population de l'actualité de la vie municipale et des projets communaux

SERVICE FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Missions :

Ce service administratif assure la prise en charge de l'ensemble des tâches administratives liées à la gestion, individuelle et collective, des personnels de la collectivité. Également, ce service gère le suivi du budget de la ville, voté chaque année, par les élus.

POLICE MUNICIPALE

ACCUEIL DU PUBLIC : du lundi au vendredi de 10h à 11h et de 13h30 à 14h30
CONTACT : 04 79 09 72 51

La sécurité publique s'articule autour de 3 axes :

- la prévention et la proximité
- l'éducation
- la répression

Missions de police administrative :

- le bon ordre
- la sûreté
- la sécurité
- la salubrité
- la tranquillité publique

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée entre les forces de sécurité de l'Etat (la gendarmerie) et le service de Police municipale.

Missions de police judiciaire

(art. 21 du Code de Procédure Pénale) :

Les policiers municipaux ont également la qualité d'agent de police judiciaire adjoint et agissent sous l'autorité d'un officier de police judiciaire et du procureur de la République. Mais les policiers municipaux n'effectuent pas d'enquête et ne prennent pas de plainte.

Les policiers municipaux assurent l'exécution des arrêtés de police du Maire et constatent par procès-verbal les contraventions aux dits arrêtés, ainsi que les contraventions aux dispositions du code de la route.



GROUPE SCOLAIRE P. BORRIONE D'IMPORTANTES TRAVAUX

Depuis 2006, un grand chantier de rénovation complète du groupe scolaire Pierre Borrione à Aime a été réalisé, pour un montant total de 1,8 millions d'euros. 205 enfants fréquentent ce groupe scolaire (chiffres rentrée scolaire 2016/2017).

Les premiers travaux réalisés en 2006 et poursuivis jusqu'en 2008, ont concerné l'étanchéité du toit et les faux-plafonds, pour 145 000 €. Ensuite, l'accent a été mis, conjointement, sur l'adaptation aux nouvelles normes électriques/incendies et les travaux extérieurs (qui comprennent l'agrandissement du parking, la sécurisation des accès aux écoles, la création de l'arrêt de bus, l'enrobé de la cour, la reprise des façades) pour un montant avoisinant les 500 000 €. 2006 fut aussi l'année de l'ouverture de la cantine scolaire d'Aime, dont le montant de travaux s'est élevé à 283 000 €.

mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public (il s'agit du dispositif Ad'AP : l'Agenda d'Accessibilité Programmé). En plus des nombreux aménagements au sein de l'établissement, un ascenseur intérieur a été installé, desservant les 2 étages de l'école, côté élémentaire. Cette mise aux normes d'accessibilité s'est élevée à plus de 370 000 €.



Puis, de 2007 à 2016, par tranches successives compte-tenu des sommes importantes engagées, les travaux intérieurs ont concerné la réfection des classes (sols, peinture, menuiserie...), le chauffage (plafonds chauffants pour un meilleur confort dans les classes), le remplacement de toutes les huisseries et la pose de volets roulants. Cette phase de travaux se chiffre à 375 000 €. Le stade de l'école a quant à lui été réaménagé en 2009, pour un montant de 30 000 €. En 2013, débuta le chantier de l'accessibilité du groupe scolaire, dans le cadre de la loi du 11 février 2005, qui prévoit la



Ajoutons qu'entre 2011 et 2016, plus de 86 000 € de travaux en régie (travaux réalisés par les agents communaux) ont également été effectués au groupe scolaire : fabrication d'une mezzanine, mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite, pose de plafonds chauffants dans certaines classes, pose de portes coupe-feu, installation de lavabos. Que ce soit à Aime, ou dans chacune des écoles de la commune nouvelle, les élus restent très attentifs à la qualité de vie des enfants dans leurs établissements, et ils n'ont cessé d'améliorer l'existant. Et parallèlement aux travaux, chaque année, rappelons que la ville alloue un budget de 1 500 € pour l'acquisition de matériels informatiques, somme que les professeurs des écoles utilisent pour l'acquisition de logiciels et pour l'achat d'ordinateurs.

DANS LES ÉCOLES, ON NE S'ENNUIE PAS PENDANT LES TAP!!

Depuis la mise en place des TAP, à la rentrée 2014/2015, l'offre d'activités s'est largement étoffée pour proposer aux enfants de belles découvertes et pratiques dans le domaine des arts, de la culture, du sport, du jardinage, des activités manuelles... Les groupes de TAP sont généralement composés de 10 à 14 enfants au maximum, propice à un travail récréatif dans les meilleures conditions possibles ! En moyenne, le taux de fréquentation des TAP avoisine les 85 % pour le groupe scolaire P. Borrione et l'école de Longefoy, 73 % pour l'école de Villette, 60 % pour l'école de Centron et 56 % pour Granier. Rappelons enfin que toutes ces activités sont gratuites !

Pendant le premier trimestre, les enfants ont donc pu découvrir, selon leurs envies, les activités suivantes...

Groupe scolaire P. Borrione :

MATERNELLE : pour les enfants de grande section, contes, histoires, jeux de memory, histoires animées par des marionnettes

PRIMAIRE : Atelier manuel, arts plastiques, atelier créatif, atelier couture, jeux de sociétés, Hip-Hop, jeux sportifs, jardinage ou activité manuelle végétale, Création d'un club protection de la Nature, Exercice de relaxation

École de Villette :

MATERNELLE : Peinture, découpage, collage, coloriages, jeux, chansons, rondes, atelier jardinage, dégustation de potage, histoires, contes

PRIMAIRE : Activités manuelles, atelier créatif, jardinage, jeux anglais

École de Longefoy :

MATERNELLE : Peinture, découpage, collage, coloriages, jeux, chansons, rondes, jeux de ballons. Les grandes sections ont également participé aux exercices de relaxation, et à l'atelier arts plastiques

PRIMAIRE : Danse Hip-Hop, jeux anglais, arts plastiques, création d'un club protection de la nature, jeux de sociétés, exercices de relaxation

École de Centron :

MATERNELLE : Contes, histoires, atelier manuel, activités sportives
PRIMAIRE : Activités très variées (sportives, créatives, manuelles) et différentes chaque semaine

École de Granier

Activité aquarelle, réalisation de vitraux, fabrication d'objets pour la fête d'Halloween, décorations de Noël, contes, histoires, activités manuelles diverses et variées

La plupart des activités proposées au 1^{er} trimestre seront programmées au 2^e trimestre. Malgré la programmation similaire du 1^{er} trimestre, la plupart des enfants ne feront pas les mêmes activités qu'au 1^{er} trimestre car un roulement des activités a été mis en place par le service scolaire, qui gère les plannings.

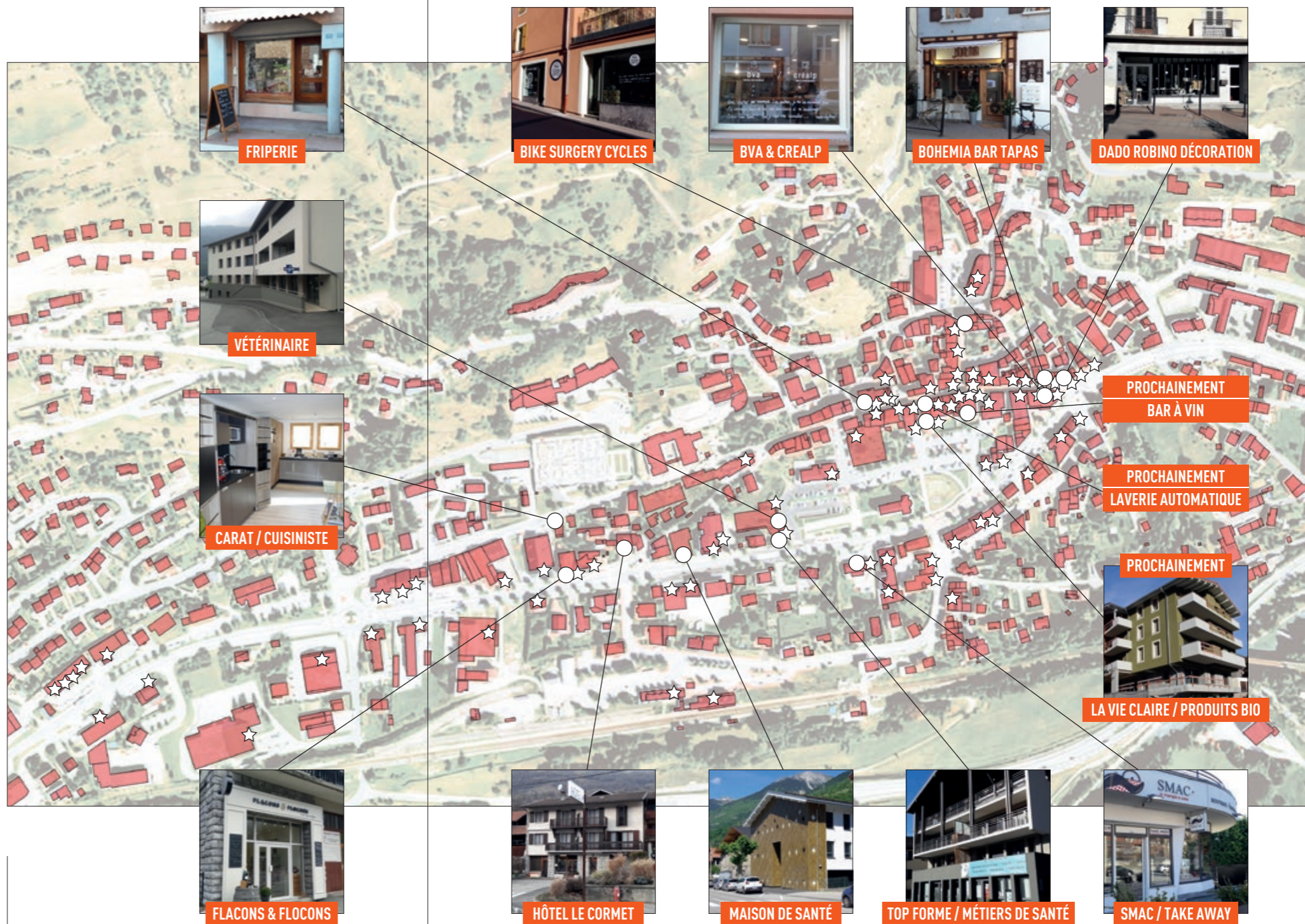
UN CENTRE VILLE REVITALISÉ

AIME-LA-PLAGNE : UN CENTRE-VILLE COMMERCIAL TRÈS DYNAMIQUE !

Boostée par plus de 300 logements construits en 10 ans (cf. article suivant sur les logements), la ville d'Aime-la-Plagne connaît une dynamique commerciale de son centre-ville sans précédent !

Plus de 86 services et commerces les plus variés sont établis dans la Grande Rue et l'Avenue de Tarentaise : 3 hôtels, 12 restaurants et bars, 4 boulangeries, 2 boucheries charcuteries ou traiteurs, 5 magasins d'alimentation, 5 magasins de prêt à porter, 8 coiffeurs & esthétique, 1 magasin de cycles, 1 disquaire, 1 opticien, 1 photographe, 1 vétérinaire, 1 mercerie, 1 tabac-presse, 1 fleuriste, 1 boutique de décoration... sans compter les banques, assurances, architectes, dentistes, professionnels de santé, etc... Signe d'une évolution très positive, il y a 10 ans il n'y avait aucune agence immobilière dans la commune, ni même d'opticien. En un an, plus de 10 nouvelles activités se sont installées dans la ville d'Aime, ou vont le faire très prochainement, telles qu'indiquées sur la carte ci-contre : une épicerie bio La Vie Claire, une laverie automatique et un bar de nuit compléteront cette offre de commerces de proximité, dans le centre-ville ! Signalons aussi la prochaine réouverture du camping de Villette. Également, la reprise des commerces de bouche du centre-ville, boucherie et boulangerie, sont un signe de la vitalité de l'offre commerciale.

Ainsi, le nombre de pas de portes disponible s'est fortement réduit : il n'y a plus actuellement que 1 ou 2 espaces à louer. Néanmoins, il manque encore certains services spécifiques, comme par exemple un audioprothésiste. Et pour le faire savoir, la commune vient d'ailleurs de lancer une campagne de communication. Rappelons qu'ailleurs sur la commune, d'autres commerces très attendus ont ouvert : le centre commercial Val Plagne avec les enseignes Leclerc, Décathlon, Weldom... prochainement complétés par une maraîchère bio, un centre de mise en forme Orange Bleue, une station de lavage auto, une restauration rapide et un magasin de meubles et



☆ 85 commerces et services à Aime bourg

Et bientôt, toujours à Aime bourg : l'extension de la pizzeria "La petite reine", et l'installation d'un photographe de valorisation pour professionnels (également photographe d'art) & d'une architecte d'intérieur/graphiste (rue de l'église).

décorations. Notons enfin que des enseignes nationales s'intéressent également à notre ville !

La ville est très motivée dans l'accompagnement de ces nouvelles enseignes, notamment avec l'implication de sa commission cadre de vie qui oeuvre dans des domaines complémentaires :

- amélioration de l'éclairage
- poursuite de la pose des enseignes harmonisées
- mise en valeur des espaces verts du centre ville : pose de bancs, fleurissement, décoration
- la grande rue et l'avenue de Tarentaise sont 2 axes importants sur lesquels des projets sont à l'étude
- signalétique depuis la zone des lles et diffusion d'un "spot" dans l'accueil du centre commercial Leclerc, pour donner envie aux personnes de passage de se rendre au centre ville d'Aime afin de découvrir les commerces, bars et restaurants.
- côté culture : en plus de l'excellente fréquentation du cinéma, l'office du tourisme Plagne Vallée innove avec la parution mensuelle de son nouveau guide appelé "Si on sortait ?"

Ce développement, cette vitalité de commerces et activités du centre ville est une conséquence de l'apport de nouveaux logements dans le bourg.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS AU CENTRE VILLE D'AIME

Le dynamisme d'Aime se confirme par la réalisation de nouveaux bâtiments au coeur de la ville. En effet, la construction d'un nouvel immeuble "La résidence des Alpes" (clin d'oeil à l'ancien hôtel des Alpes), par La Savoienne Habitat, comprenant des commerces en rez-de-chaussée et 17 logements en accession à la propriété participe à l'amélioration du lien entre la grande rue et les parkings de la Basilique. En effet, le recul du bâtiment, imposé par la commune, crée une « porte d'entrée » vers les commerces. La position de cette nouvelle construction est stratégique, car proche de tous les commerces et services, et à proximité de l'écrin de verdure entourant la Basilique. Également, la construction qui a débuté à l'entrée ouest de la ville dénommée "Les jardins d'Aime" comprendra 36 logements, dont la livraison est programmée pour la fin de l'année 2017. Par ailleurs, le programme d'habitat du lieudit "La Frasse" sur un coteau bien ensoleillé, proche du centre-ville est maintenant terminé avec la dernière tranche qui a été livrée dans l'automne.

LE PLU

La procédure engagée dans le cadre de la révision générale du PLU arrive à son terme.

Le Conseil municipal, lors de sa séance de juillet 2016, a arrêté le projet qui a ensuite été communiqué pour avis des personnes publiques associées que sont la préfecture, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'APTV (Assemblée des Pays Tarentaise Vanoise) en charge de l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale), les chambres consulaires, l'INAO (Institut National de l'Origine et de la qualité) et la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers.

Les services de l'État ont émis des réserves et observations que la Commune a souhaité prendre en compte. Aussi, les pièces du PLU ont été modifiées et ce nouveau document a été à nouveau arrêté par le Conseil municipal le 15 décembre 2016.

L'enquête publique devrait avoir lieu au mois d'avril et une approbation au mois de juin prochain. Ces informations seront confirmées ultérieurement.



LES EAUX D'AIME

L'Espace Client les Eaux d'Aime : C'est Facile !

Vous pouvez créer facilement votre espace client sur www.leseauxdaime.fr en utilisant simplement les identifiants mentionnés sur votre facture comme dans le cadre ci-dessous.

Facilitez vos démarches sur notre site
www.leseauxdaime.fr

Mensualisation :

Téléchargez le formulaire de souscription

Agence en ligne :

Activez votre compte et payez en ligne :

Nom : DUPONT

Référence : 5547

SUR CET ESPACE, JE PEUX :

- > Gérer votre compte (accès, coordonnées de contact et de facturation...)
- > Payer vos factures en ligne
- > Télécharger des duplicatas de facture
- > Suivre votre consommation
- > Saisir des auto-relèves
- > Demander une intervention
- > Contacter le service clientèle

La Mensualisation

Afin de gérer plus facilement votre budget, la Régie des Eaux d'Aime propose la mensualisation de votre facture d'eau. Vous pouvez la souscrire à tout moment de l'année en complétant le formulaire « Mandat SEPA » disponible auprès de nos services ou sur le site internet de la régie www.leseauxdaime.fr à la rubrique « Mes Démarches / Je m'abonne ».

Si vous avez déjà souscrit à la mensualisation en 2016, celle-ci est automatiquement reconduite pour les années suivantes. Les mensualités s'échelonnent **de mars à novembre** avec une facture de régularisation en fonction de la relève de votre compteur en décembre. Si le montant de votre mensualisation a été surestimé, le Trésor Public procédera au remboursement automatique du trop perçu par virement bancaire.

Le Fonds de Solidarité Logement

La Régie des Eaux d'Aime a signé une convention avec le Fonds de Solidarité Logement du Département de la Savoie. Grâce à cette convention les abonnés des Eaux d'Aime peuvent bénéficier du Fonds de Solidarité Logement.

Si vous éprouvez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du CPAS d'Aime (immeuble le Clos Saint Martin, dans la Grande Rue) au 04 79 44 53 10. Elles pourront vous orienter et permettre la prise en charge de votre facture d'eau.



GRANIER

SUR LES PENTES DU VERSANT DU SOLEIL...

2016 aura été la première année de la commune nouvelle. Granier fait maintenant partie d'Aime-la-Plagne, c'est une évolution importante pour le village. Bien sûr nous avons des craintes, la préparation de ce regroupement de nos 3 communes s'est fait plus rapidement que nous aurions pu le souhaiter. Tout n'a pas été facile, tout n'est pas encore réglé, et c'est tout à fait normal. Nous devons tirer les leçons de ce qu'il faut améliorer. Il faut aussi être conscient de tout ce que la commune nouvelle apporte à notre « petit » village. Ce sont plus de moyens humains avec des spécialistes dans les divers domaines comme par exemple l'urbanisme, les travaux ou le juridique.

En 2016, la cantine scolaire a été mise en place à l'auberge. La route entre Laval et Plan Pichu a été gravillonnée et apporte un réel confort aux usagers. L'éclairage public, qui fonctionnait de façon aléatoire, a été complètement remplacé (bien entendu les lampes neuves seront reprises lors des travaux à venir et fixées sur les nouveaux poteaux). La portion de route entre Plan Pichu et le col du Cormet a été nettement améliorée par les services techniques... Quatre terrains ont été mis en vente par la commune et les permis sont déjà déposés, pour des constructions qui vont débiter dès le début d'année 2017.

Pour 2017 et les années suivantes, de nombreux projets sont prévus : réfection des réseaux d'eau potable et eaux usées, de téléphone et d'électricité principalement sur les ruelles de la Pige et de la Reisse, avec certainement un phasage sur 2 ans, mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes et de l'auberge, projet de modification de la toiture et de la salle de l'auberge pour la rendre plus accueillante, création d'une zone de pique nique à Plan Pichu et amélioration de celle de Prachanié, aire de stationnement au Cudret... projet d'agriculteurs pour un élevage de brebis à Bonvillard et de chevaux à la Cudraz.

Un village qui se rénove

Depuis 3 ans ce sont plus de 15 maisons ou appartements vides qui se sont rénovés ou qui ont trouvé de nouveaux occupants. Au total depuis 2014, 46 déclarations de travaux et 20 permis ont été déposés pour Granier et La Thuile.

Vous souhaiteriez vous installer à Granier, rénover une habitation ou trouver un terrain constructible ? Contactez la mairie : mairiedegranier@wanadoo.fr ou 04 79 09 73 59



Info

Au cours de l'année 2017, à la demande de La Poste, chaque route, rue, chemin... se verra attribuer un nom spécifique sans doublon dans la commune nouvelle. Lorsque ces dénominations auront été validées, un numéro sera donné à chaque entrée de bâtiment, selon le système métrique. Ceci doit notamment faciliter la distribution postale, les livraisons, l'intervention des secours, etc.

Rappel de règles de bon sens

En période hivernale les véhicules ne doivent pas stationner sur les routes de 19h à 8h, et par temps de neige toute la journée, pour **permettre le passage des engins de déneigement**. La neige ne doit pas être mise sur la voie publique après le passage de l'engin de déneigement.

Quand un conteneur semi-enterré est plein nous vous demandons de déposer vos déchets et recyclables dans un autre conteneur. Tout ce qui n'est pas accepté doit être apporté à la déchetterie.

Il est rappelé que tout brûlage à l'air libre de déchets, y compris bois, est strictement interdit pour cause de pollution.

Vœux pour 2017

Au nom du conseil municipal je vous souhaite nos meilleurs vœux pour 2017 : tout d'abord la santé, mais aussi que continue la solidarité entre les générations et que Granier reste un village vivant avec des associations qui s'investissent pour dynamiser la vie locale. Il est important que chacun continue à faire un peu en fonction de ses possibilités pour rendre la vie du village meilleure.

Je tiens à remercier sincèrement tous les bénévoles qui font marcher le syndicat d'initiative et toutes les manifestations qu'il organise. Je souhaite encourager les membres de l'association du patrimoine qui ont commencé la rénovation des bassins et qui font un gros travail sur l'entretien des chemins...

Merci à tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour notre village.

Christian Duc,
maire délégué de Granier



QUEL AVENIR POUR MONTGIROD...

Durant l'année 2016 notre conseil communal a travaillé à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. L'année 2017 marquera son achèvement. La dernière réunion publique le concernant a eu lieu le 31 janvier 2017. Cette réunion a eu comme base le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dont voici les grandes orientations.

Les objectifs du PADD sont :

- › démographie et habitat
- › objectif de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain
- › équipements publics
- › déplacement – transport
- › développement économique
- › communication numérique et énergie
- › protection des espaces naturels et des continuités écologiques
- › préservation de la qualité architecturale des hameaux

NOUS AVONS CHOISI DE VOUS PRÉSENTER LES ORIENTATIONS PRINCIPALES SUIVANTES :

1 - Démographie et Habitat

Objectif : préserver la reprise démographique amorcée depuis le début des années 2000.

Orientations :

- › Viser une croissance démographique autour de 1 % par an, sur la durée du PLU
- › Prévoir la production de 30 à 40 nouveaux logements d'ici à 2027 pour répondre à la croissance démographique
- › Logements spécifiques : la commune envisage la création de 4 logements locatifs (jeunes ménages, personnes isolées...) à Centron et 2 à Montgirod.

Objectifs : Répondre aux besoins d'urbanisation en mettant en œuvre une répartition équilibrée des potentiels d'urbanisation. Urbaniser le chef-lieu, compte tenu de la proximité des équipements publics et des axes de transports. Il est à noter que le contexte physique du hameau du Villaret ne permet pas d'envisager une extension de l'urbanisation, et que le développement modeste de Montgirod ne peut être envisagé que sur le plateau est.

Orientations :

- › utiliser en priorité les terrains disponibles dans l'enveloppe urbaine.
- › limiter les secteurs d'extension urbaine à Centron : l'un derrière le cimetière au lieu-dit des « Plottées » (environ 10 logements), l'autre au lieu-dit « Champ Rouge » (environ 5 logements).

2 - Objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain

- › utiliser les espaces non bâtis dans le tissu urbain aménagé et équipé
- › maintenir un équilibre entre les différentes formes d'habitat, car il est constaté que les logements collectifs ne correspondent pas aux attentes des acquéreurs dans la commune ; il sera privilégié de l'habitat individuel groupé ou de l'habitat intermédiaire. La part des logements de typologie dense devra être supérieure à 50 %.
- › réduire la taille moyenne des parcelles destinées à l'habitat individuel à 700 m² (au lieu de 800 m² constaté dans la dernière décennie)
- › maintenir une densité moyenne supérieure à 15 logements par hectare (13 logements constatés au cours de la dernière décennie).



3 - Développement économique

Objectifs : pérenniser l'économie agricole

Orientations :

- › limiter la consommation d'espace agricole pour l'urbanisation
- › maintenir la vocation agricole des terrains actuellement exploités et classer en zone An (zone agricole préservée) les secteurs présentant un potentiel agricole à maintenir
- › préserver le potentiel agricole en :
 - limitant les emprises foncières, notamment sur les terrains mécanisables à proximité des bâtiments d'élevage
 - protégeant les sièges d'exploitation de manière à préserver leur capacité de fonctionnement et de développement
 - intégrant la notion de réciprocité entre habitat et agriculture
- › garantir la cohérence du foncier agricole : accessibilité, continuité
- › maintenir l'existence des chemins ruraux nécessaires à l'exercice de l'activité agricole
- › veiller à une bonne intégration architecturale des bâtiments agricoles dans la zone rurale



- › encadrer la reconversion et le changement de destination des bâtiments agricoles délaissés par leurs fonctions premières, pour les affecter à du logement.

Objectifs : conforter la vie économique du territoire

Orientations : conserver les 2 secteurs d'activités économiques (les Contamines à Centron et le Tuf entre la RN et l'Isère) et permettre à ces zones d'évoluer dans leur périmètre actuel.

La modestie de ces objectifs correspond à la volonté de notre équipe municipale de conserver une évolution démographique maîtrisée pour garder à nos hameaux un esprit de village.

Bilan des travaux

Pendant cette année 2016, suite à la création de la commune nouvelle, nos dossiers travaux sur l'assainissement de Montgirod ont été repris par les services techniques d'Aime-La-Plagne. Certaines études ont fait l'objet d'une nouvelle réflexion englobant à la fois les possibilités de nous alimenter en eau potable de qualité et l'éventualité de conduire les eaux usées sur Villette pour rejoindre la station d'épuration à Aime. Les études techniques et financières sont en cours

d'aboutissement et nous serons dans la phase de décision en début d'année 2017. Nous vous informerons des engagements qui seront pris à ce moment-là.

Concernant l'aménagement des ressources en eau des Fontanettes sous le Quermoz, le partenariat avec la commune d'Hautecour pourrait aboutir à la réalisation en 2017 d'un stockage de 50 m³. Cet ouvrage permettrait de sécuriser l'alimentation en eau potable de la fruitière, du chalet du Quermoz et Polma.



Laurent Hureau,
maire délégué de Montgirod

PLAGNE AIME 2000

UN PROJET AMBITIEUX À DÉCOUVRIR

Le projet de requalification du site de Plagne Aime 2000 a été l'un des grands dossiers de l'année. En effet, un appel à candidatures a été lancé pour choisir un opérateur « concessionnaire » qui va réaliser les équipements publics, réseaux, voirie, cheminements, places, ascenseurs... et qui va construire les résidences, l'hôtel et le centre aqualudique qui vont composer le nouveau visage de Plagne Aime 2000. C'est le groupe Pierre et Vacances qui a été retenu, car sa proposition a véritablement pris en compte les obligations contractuelles du cahier

des charges. À noter que ce cahier des charges a été bâti avec la contribution des représentants des propriétaires et des acteurs de la station, membres du comité de pilotage.

Ce projet marquant vise à redonner une nouvelle dynamique, non seulement à Plagne Aime 2000, mais également à la station de la Plagne toute entière. Il va proposer une gamme d'hébergements multiples (espaces modulables) et innovante adaptée aux nouveaux usages et à une nouvelle clientèle tant nationale qu'internationale.



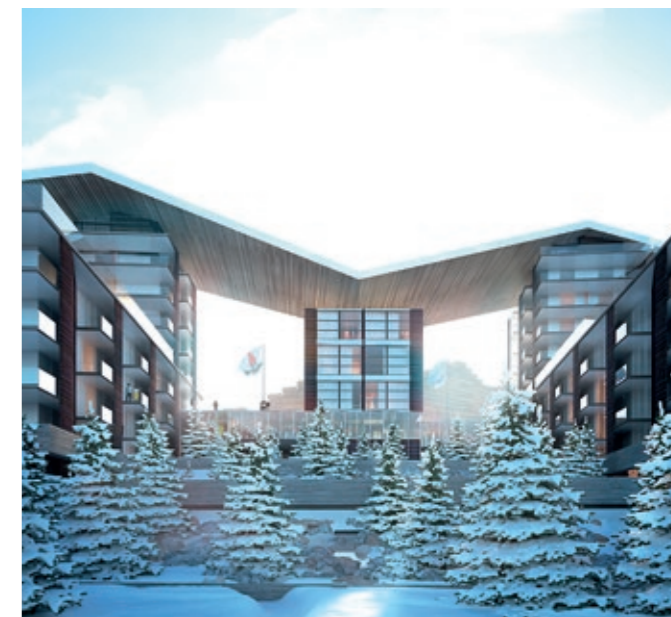
LE PROGRAMME DE PIERRE ET VACANCES EST COMPOSÉ

- › d'une résidence "Premium" Pierre et Vacances haut de gamme
- › d'une résidence de tourisme "famille" Pierre et Vacances
- › d'un hôtel, en aval des Hauts Bois
- › d'un pôle aqualudique "novateur"
- › de parkings couverts pour répondre aux besoins des logements actuels et futurs
- › de logements pour le personnel permanent et les saisonniers

Un soin tout particulier a été apporté à l'esthétique du projet. C'est l'architecte de renom Jean Michel Willmotte, qui propose une stratégie urbaine, architecturale et paysagère pour donner une cohérence, une lisibilité et une identité forte à ce lieu. En effet, les bâtis existants doivent être en lien avec le projet par des liaisons comme des cheminements, des ascenseurs et la création d'une place cœur de station.

Les matériaux qui seront utilisés sont la pierre, le bois, le verre traités harmonieusement et de manière contemporaine.

Le paysage a également été étudié avec attention. Les abords du bâti seront traités en fonction de leur exposition, soit en lande aux rhododendrons, soit en prairie, soit plantés par exemple avec des résineux (pin cembro) ou autre et d'une manière générale avec des espèces acclimatées à l'altitude. Les éboulis seront également mis en valeur dans la thématique montagne.



MISE EN PERSPECTIVE DU PROJET



LE PHASAGE, EN 3 TRANCHES

1^{re} tranche pour Noël 2019

› Résidence P & V premium haut de gamme 5 étoiles 11 000 m² de surface de plancher

Elle sera située à proximité du Paquebot et comptera 170 appartements.

Des commerces, un bar-restaurant et un spa compléteront l'offre d'hébergement.



2^e tranche pour Noël 2020

› Résidence P & V famille 24 000 m² de surface de plancher

Cette résidence sera située en contrebas du Paquebot sur l'actuel parking aérien, et elle sera composée de 310 appartements, répartis en 7 petits immeubles. Une galerie commerciale sera créée en partie haute des bâtiments, le long du chemin accédant au pôle aqualudique. Ce « sentier des terrasses » assurera le lien entre le paquebot et l'accès au pôle aqualudique.

› Pôle aqualudique 2 600 m² de surface de plancher

Le pôle aqualudique viendra se positionner à l'entrée de la résidence P&V famille.

Il sera doté d'une piscine, d'espaces bien-être et de nombreuses activités originales autour du thème de la montagne (escalade dans l'eau, rivière lente...). Il sera contigu à un bar lounge et accompagné de loisirs tels que bowling, salle de projection, espace « game »...

Il comprendra également des services et des salles de séminaires.

Il sera ouvert au grand public.

› Halte-garderie 600 m² de surface de plancher

3^e tranche prévisionnelle pour Noël 2022

› Hôtel 11 000 m² de surface de plancher

Situé sur la partie basse de la station, l'hôtel comptera 160 chambres.

Cet hôtel s'organisera en 2 pôles et disposera, côté piste, d'une très grande terrasse, d'un restaurant, d'une discothèque, de commerces ; et côté station, d'un espace spa-piscine-fitness, d'un autre restaurant.

› Logements saisonniers

Un hébergement a également été prévu pour loger les saisonniers du site, en contrebas du centre hôtelier.



Gestion des résidences et des lits chauds :

80 % des lits resteront propriété de Pierre & Vacances qui en même temps en assurera la gestion. C'est l'assurance que les lits de chacune des résidences seront occupés de manière optimale.

Planning prévisionnel :

- 2017 : dépôt du dossier de réalisation de ZAC, du dossier de loi sur l'eau et dépôt du permis de construire de la résidence premium, puis dépôt du permis de construire de la résidence famille et du pôle aqualudique.

- 2018 : début des travaux



PLAGNE MONTALBERT DE NOUVELLES URBANISATIONS À VENIR

L'arrivée de la télécabine, pour la saison 2015/2016, les aménagements de piste et une liaison plus rapide au domaine skiable d'altitude ont apporté un nouveau souffle à la station de Montalbert. En effet l'accès au plateau de Prajourdan, ainsi facilité par la télécabine, permet non seulement de profiter des pistes enneigées, mais également de bénéficier des chemins piétonniers situés à proximité de la télécabine, et des départs de balades en raquette ou en ski de fond.



La construction d'un restaurant d'altitude est également prévue sur ce même plateau de Prajourdan. Le restaurant, qui devrait ouvrir à Noël 2017, sera implanté à 1970 mètres d'altitude, à 300 mètres de l'arrivée de la nouvelle télécabine de Montalbert. Ce dernier offrira deux terrasses orientées l'une vers le massif du Mont Blanc, la seconde vers le Mont Jovet, une salle de séminaire ainsi qu'un local pour l'école de ski de Montalbert. Jean-Michel Bouvier, chef renommé à Tignes, et associé de Théo, sera à la tête de la brigade du restaurant.



Parallèlement, de nombreux investisseurs s'intéressent à Plagne Montalbert...

Le premier projet de la station de Plagne Montalbert, présenté par Nexalia (promoteur / constructeur immobilier haut de gamme réputé en Tarentaise), concerne la construction d'une résidence hôtelière 4 étoiles composée d'environ 60 logements et de 1000 m² dédiés à l'accueil, à un espace bien-être, un spa-fitness, une piscine couverte, ouverte au public via l'espace bien-être, et un solarium, située à proximité du front de neige, côté Ouest. Ce projet est porté par le binôme Nexalia - CGH (Compagnie de Gestion Hôtelière) gestionnaire exploitant de résidences hôtelières 4 étoiles.

Le second projet concerne la construction d'une résidence hôtelière 4 étoiles d'environ 60 logements, réalisée par la société Terresens, et qui comprendra des chalets individuels et des logements collectifs ainsi que piscine, accueil et restaurant ouverts également à la clientèle extérieure, dans le secteur Est de la station.

Ces deux projets ont fait l'objet dernièrement en Conseil municipal (séances des 25 septembre 2016 et 15 décembre 2016) des délibérations d'usage pour l'approbation des compromis de vente de charge foncière et des conventions d'aménagement Loi Montagne.

Enfin, au cours de l'année 2017 deux projets devraient également se concrétiser sur la station : le promoteur Cano envisagerait la construction d'une résidence côté Est de la station ; par ailleurs, un projet de construction de 4 logements est prévu dans le centre du village de Montalbert.



« Pour le plaisir de tous, Plagne Montalbert n'a de cesse de se développer sur toutes ses composantes, qu'il s'agisse du domaine skiable, de ses remontées mécaniques, de son urbanisation, de ses commerces ou de son attractivité, la station vit un développement majeur dans son histoire.

Sur le terrain, cet hiver, nous vous avons préparé un cocktail d'animations détonant ; nous capitalisons sur des animations quotidiennes en allant à la rencontre des vacanciers tout en se démarquant avec des événements phares tels que le Snow Music festival du 6 au 10 février, le Festigliss les 16 et 17 Février ou Sublicimes du 5 au 18 Avril.

La cerise sur le gâteau enneigé de l'hiver a été, le 13 janvier, de la 6^e étape de la « Grande Odyssée Savoie Mont Blanc », mythique course de chien de traîneau que nous avons eu le plaisir de recevoir à Plagne Montalbert. De nombreuses surprises et nouveautés féériques seront également à découvrir sur le domaine skiable de Plagne Montalbert, mais chut... il faudra venir les découvrir à ski.

En ce qui concerne les projets touristiques en vallée, nous avons fait le choix de développer l'offre culturelle autour d'une programmation variée proposée tout au long de l'année à la salle de spectacle d'Aime. Parce que même l'hiver il n'y a pas que le ski, chaque mois un temps fort vous sera proposé intitulé « l'incontournable du mois ».

Pour continuer dans cette dynamique annuelle vous découvrirez également à l'Office de Tourisme et chez vos commerçants des bulletins d'animation mensuels titrés « Si on sortait ! ». L'idée est de regrouper toute l'offre locale des initiatives associatives afin d'offrir une information centralisée et la plus complète possible. Un écran géant a également été mis en place devant l'Office de Tourisme afin d'améliorer encore cette diffusion d'informations. Tout cela dans le seul objectif d'apporter la réponse « Bien sûr ! » à la question « si on sortait ? »

Rémy Council

Directeur de site Plagne Montalbert
et Vallée - La Plagne Tourisme,
Directeur de station - ASP Montalbert

ÉVÉNEMENTS

LES 16 ET 17 FÉVRIER // Festi'Gliss
Festival des glisses alternatives

LE 21 FÉVRIER // XSpeed Tour
Journée de sensibilisation sur la sécurité à ski, test de vitesse et prêt d'équipements.

LE 2 MARS // Yooner Testing Day
Journée de découverte de cette version moderne du paret

LE 26 MARS // Snowball
Version enneigée d'un tournoi de handball : fous-rire garantis !

DU 5 AU 18 AVRIL // Subli'Cîmes
De nombreuses animations fantastiques et délicieuses sur l'ensemble du domaine skiable de La Plagne



L'ACTU DES VERSANTS D'AIME

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DES VERSANTS D'AIME

La Maison de Santé des Versants d'Aime a été officiellement inaugurée le 12 décembre dernier par Lucien Spigarelli, Président des Versants d'Aime et Anne Crozet, Vice-Présidente en charge des Services à la Population en présence de l'association M'Atome, des professionnels de santé du territoire et des différents financeurs du projet. Rappelons que la Maison de Santé a ouvert ses portes en avril 2016 et depuis 9 professionnels ont intégré les locaux : 3 médecins généralistes, 1 cabinet d'infirmières et un cabinet de kinésithérapie-ostéopathie. Une diététicienne et une psychologue assurent également des vacations hebdomadaires.

Le projet

L'origine du projet était de répondre au problème de pénurie médicale constaté dès 2010 par les élus des Versants d'Aime. Cette pénurie a été confirmée par l'inscription de la commune d'Aime en "zone fragile" concernant la médecine générale dans le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) 2012-2017, adopté en novembre 2012 par l'Agence Régionale de Santé. Dès le début de l'année 2011, les élus ont réuni l'ensemble des professionnels de santé du territoire pour chercher avec eux des solutions. La Maison de santé est apparue comme la solution



la plus adéquate aux attentes actuelles des professionnels et donc la plus susceptible d'attirer de nouveaux praticiens. C'est pourquoi la communauté de communes des Versants d'Aime a décidé de s'engager dans le portage de ce projet, sous la présidence de Corine Maironi-Gonthier. Les professionnels de santé intéressés se sont regroupés au sein de l'association M'Atome en octobre 2011 et compte aujourd'hui plus de

BUDGET

Budget total de l'opération : 1 929 000 €
Subventions : 520 000 €
Reste à charge de la COVA : 1 409 000 €

Les subventions, en détail :

- > Région : 100 000 €
- > Fonds d'Investissement Régional : 50 000 €
- > Conseil départemental (Contrat Territorial de Savoie) : 120 000 €
- > État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 200 000 €
- > État (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) : 100 000 €



20 membres. L'association a eu pour vocation première de faciliter collectivement l'émergence du projet de Maison de santé et reste un partenaire privilégié de la communauté de communes. Le projet de santé a été élaboré par les professionnels de santé et déposé auprès de l'ARS en septembre 2012. L'ARS a validé ce projet en avril 2013, validant ainsi la labellisation en Maison de santé.

Le bâtiment

Le bâtiment se déploie sur 3 niveaux pour une surface totale de 609 m², répartie entre des locaux occupés de façon permanente et des locaux dédiés à des vacations par des professionnels spécialistes. Les professionnels se partagent les sanitaires, une cuisine et une salle de réunion. Les locaux ont été pensés pour permettre des temps de rencontres entre professionnels de santé, ainsi que des actions de prévention santé.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DU GYMNASE PLANNING DES TRAVAUX

La Communauté de Communes des Versants d'Aime a lancé en juin 2016 d'importants travaux de rénovation dans le gymnase situé sur la commune d'Aime-La-Plagne. Ces travaux, nécessaires à la mise aux normes, au bon fonctionnement et à la pérennité de ce complexe, concernent aussi bien l'aménagement intérieur, les moyens de chauffage que l'enveloppe extérieure.

Programme des travaux

Le projet de rénovation du gymnase est un projet d'ensemble, concernant à la fois l'enveloppe thermique du bâtiment, les modes de production et de diffusion énergétique, ainsi que certains points de fonctionnalité (dont la mise en accessibilité complète pour les personnes handicapées). L'importance de ces travaux et la prise en compte du maintien nécessaire des activités scolaires au gymnase, impliquent donc un étalement des interventions sur plusieurs années ; ainsi, un phasage sur 3 ans a été programmé :

Phase 1, 2016 :

- > Réfection complète de l'ensemble de la toiture
- > Remplacement de l'éclairage de la halle des sports
- > Remplacement du sol sportif

Phase 2, 2017 :

- > Réalisation de la nouvelle chaufferie
- > Réfection des vestiaires
- > Remplacement de tout le système de production énergétique et de chauffage

Phase 3, 2018 :

- > Isolation thermique et traitement des façades (compris baies vitrées)
- > Création d'un hall d'entrée et mise en accessibilité "handicaps" complète

GIVEBOX

“IN THE BOÎTE” ...



La GiveBox arrive à Aime

Depuis quelques semaines, des dizaines d'objets se croisent dans une étrange armoire installée sur le trottoir derrière la Poste d'Aime. Ni un débarras et encore moins une poubelle, ce kiosque tout en bois de récupération est en fait une GiveBox (littéralement «boîte à donner»). Depuis son invention à Berlin il y a trois ans, la Givebox a poussé un peu partout dans les grandes villes : Paris, Bordeaux, Lyon, Londres, Barcelone... Le mouvement citoyen local des Colibris a proposé à la Mairie d'en héberger une à titre d'expérimentation, et le projet ayant été accepté, elle a été construite par une quinzaine d'habitants du quartier au total. Elle est désormais entretenue par ces mêmes personnes, mais aussi quasiment tous les usagers, qui rangent à chaque fois quelques petites choses en passant pour que l'endroit reste accueillant. Merci à eux!

À quoi sert-elle?

À partager et éviter le gaspillage! Le concept est basé sur le principe du don et du troc: les habitants sont invités à déposer tous les objets, vêtements, ou tous petits meubles (en bon état) dont ils n'ont plus l'utilité. Et ils peuvent regarder régulièrement et remporter ce dont ils ont besoin (ou envie!). C'est aussi un prétexte pour créer des liens, éviter le gaspillage et réfléchir à la consommation collaborative et à la surconsommation.

Que peut-on déposer?

Tout ce qui est en bon état et non périssable : pas de denrées alimentaires, pas d'objets mouillés, cassés ou souillés. Pour les objets qui sont trop gros (plus gros qu'une cafetière), étant donné que l'espace est restreint et afin de ne pas surcharger le local, il convient de garder l'objet chez soi et de laisser une annonce sur le panneau à l'extérieur: "le doncoin". Il est néanmoins formellement interdit de déposer des objets en dehors de la GiveBox, c'est-à-dire sur la voie publique.



Bientôt de nouvelles boîtes?

Cette première GiveBox est un test, et jusqu'à présent aucun problème n'a été signalé. Au contraire, l'engouement est bien là et l'idée séduit même au-delà de la Commune. De nouvelles boîtes pourraient donc être posées sur d'autres communes, sous réserve que des habitants soient volontaires (5 habitants minimum) pour le rangement du local. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de l'animatrice du service environnement de la Communauté de Communes des Versants d'Aime : 04 79 55 31 82 / assistante-dechets@versantsdaima.fr

Créé en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi, le Mouvement Colibris se mobilise pour la construction d'une société plus proche de la terre et plus humaine. Cette association s'est donnée pour mission d'inspirer, relier et soutenir les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective. La mise en place des GiveBox (ou Boîtes à dons) en Tarentaise est une initiative citoyenne locale reprise par les personnes investies dans le Groupe local Tarentaise Colibris et fait partie des nombreuses actions concrètes locales qui sont développées dans notre vallée.

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE “AIME 2014/2020”

Durant l'année 2016, la mairie a fait réaliser un inventaire des églises et chapelles de la commune nouvelle. Pascal Laillé a été missionné pour visiter les sites, procéder à un état des lieux et constituer une banque de photos des bâtiments, du mobilier et des différents objets. Il a répertorié 33 édifices religieux appartenant à la commune. Il y a les 6 églises paroissiales et aussi 27 chapelles de village, de hameau ou isolées dans la montagne. Les oratoires ne font pas partie de l'étude.

Ce patrimoine est d'une richesse impressionnante : les églises abondamment décorées, les chapelles sobres à l'extérieur et dotées de leur riche retable baroque, les constructions plus récentes... Toutes ont leur histoire et gardent la trace de la dévotion des habitants et de la mémoire des histoires familiales. Elles ont pu faire l'objet de soins intentionnés de leurs riverains. Notre activité touristique peut trouver là un potentiel énorme. Quel plaisir de les découvrir au détour d'un chemin, de se les approprier ne serait-ce qu'un instant!

Malheureusement, l'inventaire fait apparaître des situations alarmantes. Sur certains sites, la sécurité n'est pas assurée. Certaines subissent sévèrement les problèmes d'humidité. D'autres sont complètement abandonnées. Des objets précieux, voire classés, ne sont pas stockés avec les mesures de conservation appropriées. Nous espérons que cette étude sera l'occasion d'une prise de conscience de tous, habitants, élus et services communaux. Des choix et décisions majeurs sont à prendre, même si certains sont difficiles à prendre. Nous avons maintenant tous les éléments pour prendre conscience de la situation, il n'est plus possible de reporter le problème. Nous allons, cette année, aborder la deuxième moitié du mandat, il faut mettre en œuvre un solide plan d'action pour sauvegarder notre patrimoine.

Nous pouvons être fiers de l'extraordinaire richesse de ce dernier. Soyons à la hauteur pour relever le défi de sa préservation et de sa valorisation pour la satisfaction de tous.

Pascal, Guy, Laurence, Stéphane, Audrey et Anne vous souhaitent une bonne année 2017 et la réalisation de nombreux de vos projets.

AIME 2014/2020 :

Guy Ducognon, Laurence Dupuy-Verbinnen, Stéphane Michel, Anne Le Mouëllic, Audrey Romao-Jacquier, Pascal Valentin.





MAIRIE D'AIME-LA-PLAGNE

1112, AVENUE DE TARENTEISE - BP 58
73211 AIME-LA-PLAGNE CEDEX
TÉL : 04 79 09 74 38

www.ville-aime.fr